



SOUS-COMPOSANTE A1 DU PROGRAMME D'APPUI ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE EN MILIEU RURAL (PASPRU)

NOTE SYNTHETIQUE

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROGRAMME

Le Programme d'Appui et de promotion du Secteur privé en milieu Rural (PASPRU) est une initiative du Gouvernement Burkinabè et du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) visant à répondre à un soucis commun de mettre en œuvre une nouvelle méthodologie de lutte contre la pauvreté en milieu rural, à travers le développement du secteur privé local.

Le PASPRU a pour objectifs de :

- Améliorer l'accès durable des groupes cibles aux services de développement aux entreprises (SDE) ruraux ainsi qu'à des formations professionnelles et à la technologie ;
- Contribuer à créer un environnement propice au développement du secteur privé local en milieu rural.

Il intervient dans 07 régions du Burkina Faso, à savoir l'Est, le Centre-Est, les Cascades, les Hauts-Bassins, le Nord, le Centre-Nord et la Boucle du Mouhoun. Les 04 premières régions sont couvertes depuis l'année 2013 et les trois dernières au cours de l'année 2016.

Le programme est composé de deux composantes opérationnelles :

- A. Accès des MER (Micro Entreprises Rurales) aux services non financiers
- B. Amélioration de l'environnement des MER

2. AXE D'INTERVENTION DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE DU BURKINA FASO (MEBF)

La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) a intervenu au niveau de la Composante A, plus précisément de la Sous-Composante A1 « Facilitation de l'accès des MER aux services de développement des entreprises (SDE) ».

Cette sous-composante a pour objectif de favoriser le développement des MER des zones d'interventions du programme en leur facilitant l'accès à une offre durable de Services de Développement des Entreprises (SDE) de proximité, adaptée à leurs besoins.

De 2012 à 2016, la mission de la MEBF a consisté à contribuer à la mise en place et au renforcement des capacités de Centres de Ressources en Entrepreneuriat Rural (CREER) dans les zones d'intervention du programme.

3. PRESENTATION DU CENTRE DE RESSOURCES EN ENTREPRENARIAT RURAL (CREER)

Le Centre de Ressources en Entrepreneuriat Rural (CREER) est un centre multidisciplinaire privé offrant une gamme de services de développement d'entreprise destinée principalement aux micros entreprises rurales (MER).

Le CREER est créé et géré par un gestionnaire (ou conseiller) qui réside dans l'une des localités d'intervention du PASPRU et maîtrise l'une des langues parlées dans la localité. Formé et coaché par la MEBF, il possède les compétences et aptitudes de base pour accompagner les MER et dispose d'un plan d'affaires pour la mise en œuvre de ses activités.

La spécificité du gestionnaire de CREER est qu'il est certifié par le Ministère en charge de l'agriculture, le PASPRU et la MEBF, à la suite d'un processus rigoureux de formation et d'actions terrains. Le gestionnaire est aussi encouragé à développer des initiatives lui permettant d'atteindre des cibles autres que les MER afin de rentabiliser le CREER et de pérenniser ses actions envers les MER de sa zone.

4. MISSIONS DU CREER

Le CREER a pour missions de :

- veiller au maintien du Centre en tant que structure d'accompagnement des MER à travers le développement de relations durables avec elles, de manière à assurer la continuité de l'activité à l'échéance du PASPRU ;
- assurer la gestion opérationnelle du Centre de Ressources en Entrepreneuriat Rural dans ses dimensions administratives, comptable, commerciale, humaine, ... ;
- identifier les besoins des MER et définir une offre adaptée à ces besoins ;
- assurer un appui conseil de proximité aux MER et renforcer leurs capacités ;
- gérer une base de données d'informations économiques, à l'intention des MER ;
- monter des dossiers au profit des MER pour l'accès à des financements et/ou des marchés ;
- orienter les MER vers les opérateurs de services financiers et non financiers ;
- accompagner les MER à la démarche filière (intégration des maillons : production, transformation, commercialisation) en centralisant les informations sur l'offre des services d'appui pour tous les maillons de la chaîne de valeur.

5. ZONES DE COUVERTURE DES CREER

Provinces	Localités d'installation	Provinces	Localités d'installation
Région des Hauts-Bassins (05 CREER)		Région des Cascades (05 CREER)	
Houet	Bobo-Dioulasso, Toussiana, Karangasso Sambla	Comoé	Moussodougou, Banfora, Mangodara
Tuy	Houndé	Léraba	Loumana, Douna
Houet	Dandé		
Région de l'Est (06 CREER)		Région du Centre-Est (08 CREER)	
Komondiari	Gayéri	Koupelogo	Ouargaye, Yargatenga
Kompienga	Pama	Boulgou	Tenkodogo, Garango, Zabré, Bitou
Gourma	Diabo	Kouritenga	Pouytenga, Gounghin
Gnagna	Mani		
Tapoa	Kantchari, Diapaga		
Région de la Boucle du Mouhoun (09 CREER)		Région du Nord (10 CREER)	
Mouhoun	Dédougou, Ouarkoye, Tchériba	Yatenga	Seguenega, Thiou, Ouahigouya
Kossi	Djibasso, Nouna,	Loroum	Titao
Sourou	Tougan, Di	Zondoma	Gourcy, Tougo
Nayala	Toma	Passoré	Yako, Arbolé, Samba, Lâ-Todin
Banwa	Solenzo		
Région du Centre-Nord (08 CREER)			
Sanmatenga	Pissila, Barsalgho, Kaya, Korsimoro, Boulsa, Tougouri		
Bam	Kongoussi, Bouzanga		

6. RESULTATS ATTEINTS PAR LA SOUS-COMPOSANTE A1

- Taux d'exécution technique : 100%
- Taux d'exécution financière : 92,86%

▪ **Résultats au niveau des CREER**

- 01 processus de certification de gestionnaire de CREER mis en place, et constitué de formations, mission d'encadrement terrain et évaluation ;
- 60 plans d'affaires élaborés pour chacun des CREER prévus ;
- 51 gestionnaires de CREER certifiés par un comité composé de représentants du Ministère en charge de l'agriculture, du PASPRU et de la MEBF, à la suite d'un processus de formation et d'évaluation sur le terrain ;
- 51 Gestionnaires de CREER (dont 05 femmes) installés au niveau de 07 régions du Burkina et coachés pour la fourniture de services de développement d'entreprise aux porteurs d'initiatives économique (PIE), aux activités génératrices de revenus (AGR) et aux micro-entreprises rurales (MER);
- 51 gestionnaires formés à travers 10 séminaires de formation sur les thématiques suivantes : le diagnostic et le montage de plans d'affaires, la formation de formateur en développement d'idée, création et gestion d'entreprise selon la méthodologie GERME, l'ingénierie du conseil, les marchés publics et la réponse aux dossiers d'appels d'offres, l'informatique, l'élaboration des états financiers ;
- 01 Groupement d'Intérêt Economique (GIE) des CREER mis en place (réseautage) ;
- 07 ateliers d'introduction des CREER organisés auprès des autorités administratives et des partenaires au développement rural à Fada N'Gourma, Tenkodogo, Bobo-Dioulasso, Banfora, Dédougou, Kaya et Ouahigouya ;
- 04 ateliers d'introduction des CREER auprès des guichets publics et privés organisés à Fada N'Gourma, Tenkodogo, Bobo-Dioulasso et Banfora ;
- 02 rencontres de concertation régionales organisées entre les MER, les experts des filières et les opérateurs de marché à Fada N'Gourma et Bobo-Dioulasso ;
- 02 études réalisées pour l'identification des micropôles économiques dans la zone d'intervention du programme et sur l'offre publique et privée de prestations en formation professionnelle et aux métiers assortie d'une base de donnée ;
- 16 588 MER dans le portefeuille des CREER de 04 régions (Hauts-Bassins, Cascades, Est, Centre-Est), soit 721 MER par CREER.

▪ **Résultats au niveau des MER des régions des Hauts-Bassins, des Cascades, de l'Est et du Centre-Est**

- 1 200 MER repérées ;
- 3 000 MER diagnostiquées ;
- 1 000 plans d'accompagnement élaborés au profit des MER ;
- 1 120 MER formées à travers 39 sessions de formation, soit 870 en entrepreneuriat et gestion simplifiée et 250 MER en entrepreneuriat et gestion selon la méthodologie GERME.